

**Assemblée Générale des Elus de la MSA Alpes-Vaucluse**  
**Jeudi 14 octobre 2021 à Cavaillon**  
**Rapport moral de Mme SALIGNON, Présidente de la MSA Alpes-Vaucluse**

Madame la Directrice vous a fait une présentation originale sur la forme et très complète sur le fond de l'activité globale de notre MSA. Pour en savoir davantage, il vous est toujours possible de vous reporter au rapport d'activité qui vous a été distribué.

Pour ma part, j'ai choisi de baser mon rapport moral sur les fondamentaux qui sont les nôtres afin de répondre à une question qui me semble essentielle : quels sont nos objectifs pour cette mandature ?

Si je me suis présentée à nouveau devant vous afin d'être élue Présidente, c'était avec pour ambition de transformer des idées en actions concrètes.

Le début de ce mandat s'est déroulé dans un contexte bien particulier.

Et pourtant, face aux incertitudes que la Covid a fait planer sur l'exercice de nos fonctions d'élus, je trouve que nous avons su tenir le cap ensemble et avancer.

Il est important de le rappeler : être élu, c'est faire le choix de l'engagement en faveur des adhérents de la MSA, des territoires et du monde agricole.

Si je souhaite évoquer les ambitions que nous nous étions fixées ensemble, avec le Conseil d'Administration, c'est parce que je constate que la caisse a su s'en saisir, se les approprier pour progresser dans le bon sens, et cela en dépit du contexte que nous avons connu.

Dans un premier temps, nous avons évoqué le souhait de renforcer la vie mutualiste.

Cela passait par l'installation d'une Commission Vie Mutualiste et Formations : c'est chose faite sous la présidence de Denis Maucci que je salue ici.

On y parle aussi bien des formations qui peuvent aider les élus à exercer leurs mandats que des outils et des projets permettant de renforcer la solidarité et la mobilisation des élus sur les territoires.

Concrètement, nous avons mis en place un système de signalement qui permet à chacun d'entre vous, via un petit formulaire rapide à compléter, d'alerter la caisse et les équipes sur des situations difficiles que vous identifiez autour de vous.

Ce mécanisme permet de nouer un contact rapide et efficace entre vous, délégués, et la MSA.

Ce formulaire en ligne permet d'exercer pleinement votre rôle de sentinelle sur le terrain. D'ailleurs, vous trouverez dans les documents remis aujourd'hui une notice explicative pour y accéder et l'utiliser.

Ce souhait d'ancrer encore davantage le mutualisme dans nos pratiques s'est également traduit par une dynamisation des comités départementaux : nous avons installé un comité dans les Alpes, un comité dans le Vaucluse.

En pleine période de pandémie, la mobilisation n'a pas été forcément à la hauteur de nos ambitions, mais je sais pouvoir compter sur vous pour renforcer la participation les fois prochaines.

Je veux saluer les délégués et les administrateurs qui siègent dans ces comités et plus particulièrement les présidents par alternances : Robert Delaye et Annie Aubert pour le Vaucluse. Edith Brochier et Jean-Luc Rimbaud pour les Alpes.

Les deux comités départementaux vont se réunir au moins deux fois par an.

Ils seront chargés d'examiner les actions déployées par la MSA sur les territoires et seront force de propositions pour porter des projets nouveaux.

L'autre façon de renforcer la vie mutualiste c'est d'impliquer davantage les élus sur le champ de la prévention santé.

En ce moment, par exemple, se tiennent des ciné santé dédiés à octobre rose et à la prévention du cancer du sein.

Des films sont diffusés gratuitement dans les salles de cinéma de nos villes et nos villages puis, à l'issue de la projection, un débat est animé entre les présents et un médecin : il s'agit d'actions de prévention qui méritent d'être connues et soutenues par nous autres élus.

Les études spécialisées soulignent que la tumeur du sein figure parmi les cancers les plus fréquemment diagnostiqués. Ce type de cancer représente 12 % des nouveaux cas rapportés dans la population mondiale en 2020.

Notre action quotidienne, à notre échelle est essentielle.

C'est pourquoi d'ailleurs, je vous invite à aller visiter durant notre pause repas, le stand dédié à ce sujet que nous avons installé dans la salle. Vous y serez bien accueillis et vous pourrez y recevoir le planning des projections des ciné santé prévus dans la région.

L'autre ambition mutualiste que nous avons identifiée porte sur l'implication des élus dans le champ de l'action sanitaire et sociale.

Les administrateurs, par leurs décisions, définissent les axes d'une politique sociale répondant aux besoins du territoire.

L'implication s'est renforcée avec la participation des élus à l'élaboration du nouveau plan d'action sanitaire et sociale qui détermine les orientations stratégiques des prochaines années.

Les élus ont également participé à la refonte du guide des prestations d'action sanitaire et sociale.

Il s'agit de rendre plus clair et plus accessible ce guide, qui recense la multitude des aides auxquelles peuvent prétendre certaines personnes en fonction de leur situation : les jeunes, les personnes au chômage, les personnes en situation de handicap, les agriculteurs et les salariés en situation d'épuisement professionnel, les retraités, les personnes vivant dans un logement insalubre.

A chaque situation correspond une piste de réponse que propose la MSA.

J'en profite pour saluer l'implication constante des élus du Comité d'Action Sanitaire et Sociale, et plus particulièrement des présidentes par alternance : Mme Sylvie Barjot et Mme Sophie Lambert.

Comme vous le savez, cette crise sanitaire a ébranlé nos certitudes et a forcé les pouvoirs publics comme nous-mêmes – simples citoyens – à faire preuve de toujours plus d'humilité et de solidarité.

Je pense que le rôle d'un élu MSA est justement de cultiver une forme de solidarité permanente en se tournant en priorité vers les plus fragiles.

C'est ce que nous faisons tous régulièrement en signalant aux équipes de la MSA des situations de fragilité et de précarité, afin que les personnes soient accompagnées et aidées.

Mais c'est aussi ce que nous faisons lorsque nous essayons de mettre en place des actions de terrain.

Par exemple, les paniers solidaires qui ont été distribués par la MSA avec l'aide des centres sociaux et du réseau "En direct de nos fermes" pour offrir des repas aux plus démunis.

Dans la continuité de cette action, la MSA s'est associée au Secours Populaire pour l'opération « Noël Solidaire ». Il s'agissait de récolter des jouets et des denrées pour les distribuer aux enfants et aux familles dans le besoin. Cette opération va être reconduite cette année.

Nous allons avoir besoin de vous – délégués et administrateurs de la MSA – pour que les enfants passent un beau Noël en famille. Je compte sur vous !

La crise a rappelé à beaucoup le sens du mot "solidarité", mais aussi elle nous a appris l'humilité.

En effet, nous avons été envahis par un flot d'incertitudes qui, malheureusement, semble ne pas vouloir se tarir encore aujourd'hui.

Rappelez-vous les questions qui agitaient nos esprits au début de la crise : qu'est-ce que c'est que ce "covid" ? Pourquoi covid "19" ? Comment se transmet-il ? Quels en sont les effets ? Comment nous en protéger ? Qu'est-ce qu'un "cluster" ?

Alors que le virus occupait une place de plus en plus importante dans nos conversations, les incertitudes demeuraient nombreuses.

Dans ce contexte, les équipes de Santé et Sécurité au Travail de la MSA ont su se montrer réactives et intervenir de façon pertinente pour dissiper certaines de nos inquiétudes et nous aider à adopter les bons réflexes sanitaires.

Je ne prendrai là que deux exemples concrets : la MSA a été une des premières institutions à produire des fiches pratiques expliquant clairement l'importance des gestes barrières et comment les mettre en œuvre concrètement dans un environnement de travail.

Ces fiches ont été partagées avec les employeurs et les salariés et mises à jour quotidiennement, au rythme des études et des avancées scientifiques.

Le travail de partage, de pédagogie et de communication dont a su faire preuve l'équipe a été remarquable et mérite largement d'être souligné.

L'autre action forte que je veux valoriser ici et qui a été portée par l'équipe de la Santé, Sécurité au Travail de la MSA concerne l'accueil des saisonniers dans le contexte du Covid.

Si des clusters sont apparus sur certaines exploitations, ces derniers ont pu être contenus et la propagation du virus a été limitée.

Si le monde agricole a pu continuer à travailler alors que le pays était confiné, c'est aussi parce que la MSA a rendu possible, - en concertation avec l'Etat et la profession - l'accueil de ces travailleurs dans des conditions sanitaires maîtrisées.

L'accompagnement des employeurs ne s'est pas matérialisé seulement par des actions de terrain. Il s'est aussi traduit parfois par des opérations plus techniques, plus administratives, mais non moins essentielles.

Face à la Covid, la MSA Alpes-Vaucluse a choisi d'utiliser tous les moyens dont elle dispose pour identifier et aider rapidement les exploitants et employeurs confrontés à des difficultés de trésorerie.

Pour ce faire, la solidarité et le bon sens ont été de mise : il a été demandé aux entreprises pouvant s'acquitter de leurs cotisations de le faire et à celles en difficulté de se signaler.

Relayé par le Conseil d'Administration, ce message a trouvé un écho favorable auprès des chefs d'exploitations et la grande majorité des entreprises a bien voulu jouer le jeu.

Bien qu'élaboré dans la précipitation, le circuit a été efficace et la MSA a su adapter son fonctionnement aux contraintes et à la réalité du monde de l'entreprise.

Qu'il s'agisse de faire face à la Covid ou de faire face au gel qui a touché nos exploitations en avril, la MSA a raison de cultiver sa singularité.

Il ne s'agit pas de vouloir distinguer le monde agricole à tout prix, mais d'identifier ce qui, au cœur de nos activités est particulièrement remarquable et nécessite une protection sociale adaptée. Il faut tenir compte des spécificités inhérentes à la profession : qu'il s'agisse de la saisonnalité ou encore des aléas climatiques auxquels nous devons faire face.

Les prises en charge de cotisations au titre du gel en sont un bon exemple. Je vous rappelle que la date de dépôt des dossiers a été reportée au 29 octobre 2021.

Il est important que les personnes touchées par le gel et ayant subi des pertes se manifestent. Ce dispositif existe, il est fait pour être pleinement utilisé. N'hésitez pas à faire passer le message.

La force de la MSA est de savoir s'adapter et de proposer des solutions "sur-mesure".

Ce sens de la mesure, j'y suis attachée également lorsqu'il s'agit de prendre en compte la réalité du terrain.

L'ambition de cette mandature, en voulant s'appuyer sur les élus, est de faire en sorte que la MSA Alpes-Vaucluse demeure une institution en prise directe avec le vécu des habitants des territoires.

Cela passe notamment par le maintien d'une implantation territoriale forte avec nos accueils et nos permanences.

Cet ancrage constitue là-aussi une particularité que nous entendons bien maintenir à l'heure où les services publics disparaissent peu à peu des territoires ruraux.

Pour reprendre le mot de Joël Giraud, Secrétaire d'Etat à la ruralité, les pouvoirs publics ont trop souvent privilégié l'efficacité au détriment de la proximité.

Aujourd'hui, notre présence territoriale est gage d'efficacité. Le numérique se développe et la crise sanitaire que nous venons de traverser a appris à beaucoup de personnes que la plupart des démarches pouvaient s'effectuer en ligne.

Alors, pour éviter de nourrir des disparités entre les générations, entre les natifs du digital et les autres, il convient de placer l'accompagnement humain au service de la promotion des services en ligne.

C'est pourquoi, en 2019, nous avons inauguré une nouvelle agence d'accueil à Orange, puis en 2020, un bus et deux agences France Services respectivement sur le territoire du Pays d'Apt Luberon, de Digne et Manosque.

Enfin, avant la fin de la mandature, nous poursuivons le projet d'implanter une nouvelle agence à Carpentras afin de répondre - avec nos partenaires du régime général - aux besoins des populations environnantes.

Je veux en profiter pour saluer deux directeurs emblématiques de cet attachement aux territoires : les "deux Jacques" qui ont pris leur retraite cette année.

D'une part, M. Jacques Rochat qui était en charge notamment des agences et des équipes d'accueil de la MSA et qui a largement œuvré en faveur de la présence sur les territoires.

C'est à lui que l'on doit la participation active et anticipée de la MSA Alpes-Vaucluse au portage de maisons France Services.

D'autre part, M. Jacques Oliveres qui, en qualité de Directeur comptable et financier, s'est beaucoup impliqué pour que le projet de Carpentras soit sur les bons rails.

Ce maintien d'une implantation territoriale solide passe par les agences d'accueil, mais aussi par la présence de nombreux salariés de la MSA sur le terrain : qu'il s'agisse des travailleurs sociaux, des contrôleurs, des conseillers en prévention ou encore des conseillers en protection sociale, tous ont le sens du guichet unique et portent avec eux, au cœur des territoires, les services de la MSA.

Si le mutualisme et la proximité constituent une bonne partie de l'ADN de la MSA, il convient de ne pas oublier ce qu'on appelle "les cœurs de métier".

Il s'agit des équipes nombreuses qui travaillent chaque jour pour que les dossiers soient payés en temps et en heure à bon droit. L'exercice quotidien de ces équipes est de payer vite et bien.

Ces salariés sont à la manœuvre quand sont versées des indemnités journalières, lorsqu'est calculé un droit au RSA ou le montant d'aides au logement, lorsque des cotisations sont prélevées ou encore lorsque des pensions retraites sont payées.

Je veux saluer ici leur implication et leur dévouement.

Comme l'a bien souligné la Directrice générale, ces services sont au cœur de nombreux processus d'optimisation et travaillent sans cesse pour gagner en productivité et en efficacité.

Outre la formation des salariés, la modernisation de l'informatique et l'optimisation de son organisation, la MSA dispose d'un autre levier pour gagner encore en efficacité : il s'agit des mutualisations de proximité. Celles-ci avaient débuté en 2016 et avaient conduit la caisse à spécialiser certaines activités entre les MSA Alpes-Vaucluse, Provence Azur et Corse.

Aujourd'hui, si nous voulons continuer à être réellement présents sur les territoires au plus près des populations, nous avons besoin de trouver des moyens ailleurs et de garantir un socle de performance toujours plus fort.

C'est pourquoi, je souhaite que les mutualisations de proximité soient approfondies et que des propositions d'organisation soient formulées dans ce sens, en concertation étroite avec les équipes du trio Provence Azur, Alpes-Vaucluse et Corse.

La bonne entente qui règne entre les MSA de la région PACA Corse constitue un fondement solide sur lequel nous pouvons nous appuyer afin de trouver et de proposer des pistes de mutualisations qui renforcent nos performances respectives tout en respectant les prérogatives et les singularités de chacune des caisses.

La chance de la MSA Alpes-Vaucluse, c'est de pouvoir compter sur d'autres caisses qui exercent les mêmes métiers à proximité.

Chaque caisse travaille à sa façon, en fonction de son histoire, de son territoire et des populations qui y vivent.

Il ne s'agit ni de fusionner les caisses, ni de fondre nos entités en une seule, mais bien au contraire, de veiller à sauvegarder la présence sur les territoires et notre guichet unique en gagnant encore en performance.

Notre caisse Alpes-Vaucluse peut être fière du travail accompli au service des adhérents.

A ce titre, je veux saluer Corinne Garreau avec qui j'entretiens une relation fondée sur la confiance et la complicité.

Je veux également saluer les nouveaux arrivants au sein de l'équipe de Direction cette année : Mme Christelle Montibeller, M. Thierry Michelet et M. Jérôme Mollé.

Je suis convaincue que votre présence ici n'est pas le fruit du hasard et que la MSA Alpes-Vaucluse pourra compter sur vous.

Encore une fois, je veux remercier celles et ceux qui contribuent à faire vivre – chacun à leur niveau – chacun à leur façon - le projet de mandature que nous nous attachons à porter avec Jean-Michel Mazet et les membres du Conseil d'Administration.

Notre priorité est résolument toujours la même : servir nos territoires, le monde agricole et les adhérents de la MSA, avec force et convictions.

Merci.